



Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE NOTRE-DAME

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE NOTRE-DAME

Procès-verbal d'une séance du Conseil d'établissement tenue le 11 juin 2024 à Notre-Dame 1.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Philippe Marois, président

Catherine Désautels, parent

Mélanie Étienne, éducatrice SDG, classe principale

Myriame Gemme, enseignante ND1

Liette Lemieux, secrétaire

Marilyne Richer, enseignante ND2

Laurence Sirois, parent

ÉTAIENT ABSENTES :

Nadia Mamouni, parent

Isabelle McDuff, enseignante ND1

Maude Roy Matton, parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Diane Fortin, directrice

Anne-Sophie Vincent, directrice adjointe

N° de la résolution ou annotation	
	1. Ouverture de la séance M. Philippe Marois, président du Conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.
	2. Parole au public Mme Diane Fortin a pris la parole pour informer les membres de l'ennui de santé qu'a été victime Mme Isabelle McDuff.
CÉ2023-2024-43	3. Adoption de l'ordre du jour Sous proposition de Mme Mélanie Étienne et appuyée par Mme Laurence Sirois : Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ2023-2024-44	4. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 30 avril 2024. Sous proposition de Mme Marilynne Richer et appuyée par Myriame Gemme : Que le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement soit approuvé tel que déposé. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ2023-2024-45	5. Points de décision/information 5.1 Budget 2024-2025 ; adoption Mme Diane Fortin, directrice, nous présente le rapport sommaire du budget alloué pour 2024-2025 qui a été préparé par le CSSP. Afin de faciliter les opérations relatives aux modifications de budget en cours d'année, il est convenu que la directrice d'établissement est autorisée à effectuer des transferts de crédits à l'intérieur du budget de l'établissement, sous réserve des règles de transférabilités du CSSP. Sous proposition de Mme Marilynne Richer et appuyée par Mme Laurence Sirois d'approuver le rapport sommaire déposé pour le budget 2024-2025 et d'accorder la gestion des budgets à Mme Diane Fortin. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 5.2 Rentrée 2024-2025 et suivi des sondages des classes multi ; information Des parents ont manifesté l'intérêt pour que leur enfant soit dans une classe multi. Après réception des sondages, la formation des groupes a été faite. Étant donné un surplus d'élèves, quelques élèves seront dirigés vers une autre école du secteur.

5.3 Rentrée progressive (Accès et Accès +) ; adoption

Les trois premières journées seront une rentrée progressive ; 3 demi-journées. Le service de garde ne sera pas offert les deux premières journées, par contre, le service sera offert la troisième journée, mais pas souhaitable.

Sous proposition de Mme Marilyne Richer et appuyée par Mme Catherine Désautels d'approuver l'horaire de la rentrée progressive.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ2023-2024-46

5.4 Rapport du CÉ ; information

M. Philippe Marois nous informe que le rapport sera fait en début d'année et sera envoyé par courriel pour approbation.

5.5 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation ; approbation

Nous n'avons toujours pas eu d'offres de formation pour les membres de la direction et du personnel.

Dans les caractéristiques de l'école, on devra changer le nom de la direction.

Un constat de VACS a été fait, nous avons suivi le protocole et il y a eu une prise en charge par une équipe multidisciplinaire du CLSC.

Sous proposition de Mme Mélanie Étienne et appuyée par Myriame Gemme que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ2023-2024-47

5.6 Règles de vie ; approbation

Après discussion entre les membres, quelques correctifs ont été apportés au document des règles de vie :

Texte initial :

SONT INTERDITS À L'ÉCOLE ET SERONT CONFISQUÉS :

Cellulaire, lecteur électronique (musique, vidéo...), jeu électronique et tout jeu dangereux ou à caractère violent (sauf si autorisé par un adulte de l'école) ;

Tout échange d'objets (cartes, billes, figurines...) ;

Planche à roulettes, trottinette, patins à roues alignées et souliers à roulettes.

Nouveau texte :

Sont interdits :

L'utilisation du cellulaire, d'un lecteur électronique (musique, vidéo...) et de jeu électronique (sauf si autorisé par un adulte de l'école) ;

Tous les jeux dangereux ou à caractère violent (en tout temps) ;

Tout échange d'objets (cartes, billes, figurines) ;

CÉ2023-2024-48	Planche à roulettes, trottinette, patins à roues alignées et souliers à roulettes. Ces objets pourraient être confisqués. Sous proposition de Mme Catherine Désautels et appuyée par Mme Marilyne Richer que les règles de vie soient approuvées avec les correctifs. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 5.7 Activités de fin d'année ; information Mme Anne-Sophie Vincent, directrice adjointe, nous informe de toutes les activités de fin d'année qui se tiendront lors des deux dernières semaines ; d'ailleurs, le calendrier a été inséré dans l'Info-parents de juin.
	6. Points d'information 6.1 Direction Nous avons fait les achats pour le cabanon ; il ne reste qu'à organiser le rangement. Nous avons vécu une belle semaine de la reconnaissance du personnel. Les différentes surprises ont été appréciées par tous. 6.2 Président La vente de garage a été un beau succès ; nous avons amassé une somme de 3 000 \$. Nous sommes dans l'attente du chèque des caisses Desjardins. La Ville discute avec la Fondation Papillon concernant l'acquisition du boisé. La Ville est officiellement propriétaire du terrain de la nouvelle école. L'école et le terrain de Notre-Dame 2 seront récupérés par la Ville pour leurs besoins. L'assemblée générale de parents pourrait se tenir la même journée que la rencontre de parents ; c'est une bonne formule, puisque les parents sont déjà dans l'école. À voir vers la deuxième semaine de septembre. Mme Laurence Sirois et M. Philippe Marois nous annoncent qu'ils ne se représenteront pas pour un prochain mandat. 6.3 Service de garde La sortie de la dernière journée pédagogique s'est très bien déroulée à la ferme Guyon. 6.4 Enseignants Mme Myriame Gemme nous rapporte qu'au début du mois, elles ont accueilli les nouveaux élèves du préscolaire. 6.5 Représentant au comité de parents Mme Maude Roy Matton est absente.

	6.6 Correspondance Aucune.
	7. Questions diverses Aucune.
CÉ2023-2024-49	8. Levée de la séance Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités : Sous proposition de Mme Laurence Sirois et appuyée de Mme Myriame Gemme : Que la séance du Conseil soit levée à 21 h 15. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ  Philippe Marois Président  Diane Fortin Directrice